

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Billère (64140)

Réponses de Jérôme Ribette, au nom de la liste « BILLÉROIS 2020 »

— le 07/03/2020 à 19:20 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Financer ce plan à hauteur de 15€/habitant/an, soit 195 000 euros par an

Ce montant sera possible à partir de 2022, comme je l'ai expliqué à votre référent pour Billère, compte tenu des finances de la ville.

Action n°2 : je m'engage

Mesurer la part modale des déplacements actifs et planifier avec volontarisme l'augmentation de cette part modale.

Ambitionner que le vélo soit utilisé pour 10 % des déplacements en 2024 et 15 % en fin de mandat.

Il faudra réfléchir à la méthode de comptage (zone de comptage et outil) car en fonction de la méthode retenue le résultat peut fortement varier.

Action n°3 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 6 fois par an.

Action n°4 : je m'engage

Après chaque rénovation d'espace public (voirie, place, parc), procéder à une inauguration à vélo, en présence des associations liées au déplacement à vélo et des services responsables de la rénovation.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°5 : je m'engage

Créer un réseau express vélo. Contribuer au sein de l'agglomération de Pau à l'implémentation de ce réseau sur Billère : 6 grandes lignes cyclables pénétrantes et transversales de l'agglomération, reliant sans détour les grands pôles, connectées avec les dessertes cyclables locales. Ces lignes devront être composées exclusivement de vélorues ou de pistes cyclables sécurisées confortables et prioritaires. Elles devront aussi être capables d'absorber un trafic important de vélos (larges)..

Une description plus détaillée et un plan de ce réseau se trouvent dans le manifeste. Ce réseau sera complémentaire à la véloroute v81 et à la Paris-Madrid, qui ne sont pas des axes dédiés uniquement au vélo, et sont peu adaptés à un trafic important et rapide (conflit avec les piétons).

Action n°6 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants :

- Route de Bayonne
- Avenue de Lons
- Avenue Lalanne
- Avenue du Château d'Este
- Avenue de Santona
- Avenue St John Perse
- Boulevard de l'Europe, Rue du Piémont, Voie Nord Sud

A l'échelle de l'agglomération, l'ensemble des voies identifiées comme axe de transit automobile sur notre plan de hiérarchisation de la voirie devront être équipées de ce type de voie cyclables. De façon générale, les axes cyclables de ces voies ne doivent pas être des couloirs de bus partagés, ni des voies vertes ou de simples marquages au sol, mais bien des pistes cyclables en site propre.

Pour la route de Bayonne, on pourra envisager un itinéraire parallèle proche, à condition qu'il soit sans détour et relié aux communes de Pau et de Lons.

Pour les avenues, on pourra supprimer des voies de circulation et de stationnement si nécessaire.

Cela a été longuement discuté avec le référent local.

Tout ne pourra pas être fait rapidement.

Mais un plan d'action avec une vision d'ensemble cohérente devra être établi.

Action n°7 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Marché bio, Mairie, Bel Ordinaire, bord du Gave, Médiathèque et Sporting d'Este, Lacaou, Tonkin... De manière générale, les pôles administratifs, zones commerciales, salles de spectacles, complexes sportifs, parcs, lycées et écoles, villes limitrophes, Réseau Express Vélo et voies vertes (v81 et paris/Madrid).

Action n°8 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines.

- Pour Pau : créer un itinéraire confortable et jalonné jusqu'au parc du Château.
- Pour Lons : sécuriser les traversées du Boulevard de l'Europe et de l'Avenue Santona. La connexion entre le chemin des vignes, la voie verte du Lacaou et l'avenue St John Perse sera traitée avec une priorité haute.

En attendant la mise en place du Réseau Express Vélo, une connexion de qualité avec la Véloroute V81 (est-ouest) et la Paris-Madrid sont des éléments importants pour permettre rapidement au déplacement à vélo de rayonner au delà des communes limitrophes.

Action n°9 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019.

- Passage de la voie ferrée (sécuriser le tunnel de la plaine et le viaduc de la D834)
- Franchissement des coupures représentées par l'avenue Santona, le Boulevard de l'Europe, la voie Nord/Sud, la route de Bayonne.
- Connexion ville haute/ville basse entre la place François Mitterrand et le Château d'Este par un système de remontée pouvant également servir aux piétons et aux vélos, y compris les plus encombrants (funiculaire, ascenseur de grande capacité,...).

Comme indiqué le funiculaire n'est pas possible ni l'ascenseur en raison du coût.

Une navette genre Coxity semble être la solution appropriée.

Action n°10 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Les pistes de la rue des Marnières devront être refaites pour être confortables et praticables à vélo.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°11 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes.

Action n°12 : je m'engage

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons.

Action n°13 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Sauf pour les 3 axes rapides que forment la route de Bayonne, le Boulevard de l'Europe et l'avenue de Santana, l'ensemble du secteur urbain de la ville doit être aménagé en Zone 30, Zone de Rencontre ou Aire Piétonne, ce qui participera à la réorientation des flux motorisés vers les grands axes.

Action n°14 : je m'engage

Transformer en zone piétonne les abords de la place François Mitterand, de la mairie et de la villa des violettes.

Une étude pertinente a été présentée sur le sujet(étude broichot)

Action n°15 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.
Y compris les cédez le passage cycliste autre que "tourne à droite".

Action n°16 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Dans la mesure du possible.

Comme nous l'avons évoqué il y aura des difficultés techniques devant certaines écoles.

Action n°17 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement, en particulier aux endroits où les trottoirs sont étroits, et aux abords des bandes cyclables, où l'ouverture de portière est accidentogène.

Action n°18 : je ne m'engage pas

Rendre payant le stationnement en surface pour les voitures et les deux-roues motorisés pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

En particulier à proximité de zone à forte activité commerciale, en centre-ville

Je ne souhaite pas cela car cela impacterait fortement les commerçants déjà fragiles.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°19 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé à proximité du parking relais qui est envisagé route de Bayonne, ainsi qu'à proximité d'arrêts de bus clé dans la ville haute et dans la ville basse, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Action n°20 : je m'engage

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Equiper en arceaux à vélo les espaces publics qui en sont dépourvus, et rapprocher les enseignes privées des zones commerciales pour les conseiller sur les équipements les mieux adaptés pour accueillir leur clientèle. Remplacer les derniers "pince-roue" par des arceaux (permettant de fixer le cadre du vélo).

Action n°21 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. Créer une cinquantaine de place de ce type de stationnement dès le début du mandat, en plus de ceux évoqués pour l'intermodalité avec le bus

Action n°22 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Action n°23 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Action n°24 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

L'investissement de départ pour l'achat d'un vélo de qualité ou d'un Vélo à Assistance Electrique (VAE) est un frein au report modal pour certaines franges de la population.

Promouvoir une culture vélo

Action n°25 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

Action n°26 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Action n°27 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Action n°28 : je m'engage

Installer des compteurs de passage vélo, affichant un score lisible par le public, et situés à des points emblématiques de la ville.

Action n°29 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Action n°30 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Action n°31 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Action n°32 : je suis indécis-e

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Oui pour les pédibus.

Pour le vélobus je ne souhaite les mettre en place que lorsque la voirie sera sécurisée (voie séparée physiquement)

Action n°33 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture". Tous les ans le 22 septembre, à l'occasion de la journée mondiale sans voiture, restreindre fortement le trafic motorisé sur la commune (n'autoriser que les urgences, transports en commun, livraisons....)

Action n°34 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable y compris pendant des événements sportifs ou festifs se déroulant sur la commune, car nombreux sont les participants s'y rendant à pied, à vélo, en poussette qui prennent des risques à cause du stationnement illicite.

Action n°35 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Commentaires généraux

Aucun commentaire n'a été fait par la-le candidat-e